



AVIS PUBLIC

Dérogation mineure 308, 3^e Avenue (Lot 1 575 617)

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Une demande de dérogation mineure au Règlement de zonage a été déposée à l'égard de l'immeuble sis au 308, 3^e Avenue (Lot 1 575 617), ayant pour objet d'autoriser :

- Que le taux d'implantation au sol du bâtiment soit de 43 % au lieu du taux maximal de 30 %.

Le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure lors d'une séance ordinaire qui aura lieu le 11 septembre 2018 à 19 h 30 dans la salle Florian-Bleau située à l'hôtel de ville au 110, boulevard Perrot, et tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance.

Donné à L'île-Perrot, ce 24 août 2018.

(Signé) Danielle Rioux

Danielle Rioux, OMA
Assistante-greffière